

Une fois de plus – la laryngotrachéite infectieuse (LTI) apparaît dans différentes régions de Suisse après une exposition européenne !

Les cas de LTI annoncés à l'Office vétérinaire fédéral durant les 10 dernières années montrent clairement que cette infection virale entraîne des maladies à intervalles réguliers.

Ce sont les élevages de loisirs et de volailles de race qui sont principalement concernés. De nombreuses expositions avicoles apportent leur contribution à la propagation de cette virose avicole dans les petits élevages suisses – cela constitue déjà la quatrième fois durant ces 10 dernières années où la maladie est propagée après participation à une exposition ! Chaque éleveur de volailles peut toutefois **se protéger de la LTI par une hygiène strictement respectée**. Pour cela, il est nécessaire que les exposants et en particulier les juges avicoles mettent l'accent sur des animaux d'exposition en parfaite santé et que la quarantaine soit effectuée correctement après l'exposition,

La poule, le faisan et le paon sont pleinement sensibles au virus de la LTI, mais pas le pigeon. Le virus est excrété essentiellement par le mucus nasal et trachéen des sujets malades. On ne connaît pas de cas de transmission du virus par l'œuf à couver. La propagation se fait principalement d'un animal à l'autre. Le virus présente une faible capacité de résistance en milieu externe, car il est rapidement inactivé par la lumière solaire. Sa sensibilité face aux températures élevées, c.-à-d. déjà à un niveau de 37 – 55° C (44 heures resp. 10-15 minutes), simplifie la lutte dans la pratique. De nombreux moyens de désinfection du commerce inactivent efficacement le virus de la LTI.

Une cause importante de la propagation de l'agent pathogène est la latence pathogène des animaux convalescents ou vaccinés, qui a pour effet, suite à une infection supportée, que jusqu'à 50% des sujets demeurent porteurs sains et excréteurs du virus durant 16 mois. En règle générale, des facteurs de stress, comme un changement de poulailler, l'entrée en ponte et le transport entraînent une nouvelle excrétion du virus. La période qui précède l'apparition de la maladie (incubation) dure de 2 à 12 jours. Dans des cas aigus, on constate des gonflements de la face (œdèmes), un écoulement nasal, des éternuements, une difficulté respiratoire, des expectorations sanguinolentes et, chez les pondeuses, une baisse de la ponte. Dans les cas subaigus, l'évolution est généralement plus bénigne, avec une symptomatologie semblable. Le taux de cas dans un troupeau infecté atteint 90 à 100%, la mortalité, en règle générale, se situe entre 10 et 20%. Les maladies suivantes connaissant une évolution semblable doivent être exclues: lors de la

manifestation simultanée d'autres symptômes cliniques (dérangements du système nerveux central, diarrhée), la maladie de Newcastle (pseudo-peste aviaire), lors de la manifestation exclusive de problèmes respiratoires, bronchite infectieuse (virus), mycoplasmoses (bactérie) et coryza (bactérie).

Le diagnostic de la LTI entraîne en Suisse la séquestration de l'exploitation (séquestration simple de 1^{er} degré) jusqu'à l'élimination du troupeau ou jusqu'à preuve de l'absence du virus. Les mesures de lutte dans l'élevage amateur et de race, qui possède une haute valeur culturelle, sont souvent rendues plus compliquées par des fermetures de longue durée incontrôlables.

Remarques importantes:

- Lors de chaque visite d'une exposition avicole à l'étranger et surtout lorsque des sujets sont importés "clandestinement", cette épizootie des volailles peut de nouveau être introduite en Suisse !
- Les sujets malades ou soupçonnés de l'être ne doivent pas être acceptés dans les expositions !
- Après chaque exposition, procédez à une quarantaine pour vos animaux, de trois semaines au minimum – idéalement en un lieu où ils n'auront aucun contact avec le reste de vos sujets, et **faites élucider les maladies**. En plus de l'autopsie des animaux périés ou visiblement malades, vous avez la possibilité de vérifier le statut LTI d'un troupeau, après apparition de la maladie, par un examen de prélèvements dans la gorge. Lors de la participation à des expositions internationales, il est de plus recommandé, pour les sujets tombés malades durant la quarantaine, en plus des prélèvements dans la gorge, de faire vérifier la maladie de Newcastle et la grippe aviaire.
- Et encore un conseil pour les organisateurs d'exposition: l'examen sérologique de la LTI peut être effectué 3 semaines avant l'exposition et il garantit, dans la mesure où seuls les animaux séronégatifs y sont acceptés, une exposition sans problème, sans apparition aiguë de la LTI.

Prof. en méd. vét. R. Hoop

Institut de bactériologie vétérinaire

Division pour les maladies de la volaille

Winterthurerstr. 270

8057 Zurich

Tél. 044/ 635 86 31